



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 3 octobre 2012

Communiqué de presse

COMITE REGIONAL DE L'HABITAT : DES EVOLUTIONS POSITIVES POUR AMPLIFIER LA PRODUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX ET L'AMELIORATION DU PARC PRIVE



Le comité régional de l'habitat (CRH) s'est réuni ce mercredi 3 octobre sous la présidence de Dominique Bur, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais. Le CRH réunit l'ensemble des partenaires et financeurs du logement, services de l'Etat, représentants des collectivités locales, des professionnels du logement et des associations.

Le préfet a tout d'abord fait un point d'avancement sur les programmations des aides à la construction de logements sociaux et à la réhabilitation du parc privé en précarité énergétique.

Pour la construction de nouveaux logements sociaux, les perspectives sont bonnes et les objectifs régionaux pourraient être atteints en fin d'année : 6 860 logements au moins.

S'agissant de l'activité sur le parc privé, si une baisse des demandes a été constatée, la mobilisation des collectivités locales se poursuit pour développer l'activité de réhabilitation en faveur du parc ancien le plus dégradé et dynamiser la lutte contre la précarité énergétique.

Cette séance du CRH a été également l'occasion de faire un point précis sur les nouveaux dispositifs dans le domaine du logement, d'ores et déjà mis en oeuvre ou annoncés par le gouvernement.

Il s'agit notamment de la mobilisation du foncier de l'Etat en faveur du logement social, démarche pour laquelle le CRH sera acteur à l'avenir. Près de 75 sites ont déjà été identifiés pour 125 hectares, avec un potentiel de plus de 4 100 logements ; chaque cas doit maintenant être examiné sur les plans techniques et financiers. Le renforcement des obligations communales de production de logements sociaux (25 %) a été également évoqué, de même que l'encadrement des loyers.

Ces premières mesures, qui vont dynamiser le secteur de la construction, partent du constat préoccupant que les difficultés pour accéder à un logement de bonne qualité demeurent élevées en Nord – Pas-de-Calais et que le logement est le premier poste de dépenses des ménages, notamment pour les familles les plus défavorisées.

Par ailleurs, la conférence environnementale des 14 et 15 septembre 2012 a affirmé l'enjeu essentiel que constitue la rénovation thermique des logements. Un plan de rénovation thermique ambitieux, composante majeure de la feuille de route pour la transition écologique, va être engagé. En Nord – Pas-de-Calais, ce plan va renforcer la nécessité d'une rénovation thermique de 50 000 logements par an, objectifs définis dans le projet de schéma régional climat-air-énergie, pour respecter les engagements de la France dans la lutte contre le réchauffement climatique. Il s'agit d'une multiplication par 5 des rénovations effectuées annuellement.

Le CRH a effectué en outre un point sur l'avancement du programme expérimental en faveur de la réhabilitation énergétique du parc social qui mobilise des crédits européens (FEDER), dont plus de 5 000 logements sociaux ont d'ores et déjà bénéficié, pour un gain énergétique constaté après travaux de près de 70 %, soit des performances encore meilleures que celles escomptées.

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr